

Bagneux infos

bagneux92.fr



FÊTE DES VENDANGES 2023

20 ans de Si t'es môme et spectacles époustouflants

RENCONTRES DU MAIRE
La parole aux habitants

BAGNEUX ÇA BOUGE
Lancement du Conseil local
de la transition écologique



**RIGAUD
ARTISAN**

*Artisan
couvreur-zingueur
depuis plus de 20 ans
à Bagneux*



Diagnostic
de toiture
GRATUIT

QUALITÉ

RAPIDITÉ

ÉCONOMIQUE

**Réalise tous vos travaux
de toiture, de la pose à
la rénovation**

- Bardeau bitumé
- Pose de bardage
- Petite fumisterie (cheminées)
- Rénovation
- Pose de fenêtres de toit
- Démoussage
- Traitement des toitures

06 14 67 87 68
xrigaud@icloud.com - www.rigaud-xavier-couverture.fr



FCA






**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**



01 41 87 08 25
Agence de Sceaux

fca-renovation.com

Senior Compagnie
Plus qu'une aide, une compagnie

MAINTIEN À DOMICILE



Montage
des dossiers
d'aides
financières

50%
de réduction
ou crédit
d'impôt

Votre agence à Antony
64 rue Adolphe Pajeaud - 92160 Antony
Tél. 01 47 61 94 01 - agence.antony@senior-compagnie.fr

*Dans les conditions posées par l'art. 199 septuagésimes du CGI, sous réserve de modification de la législation. SARL DORART SERVICES - R.C.S. 834 608 986 - Agrément n° SAP834408986

  **www.senior-compagnie.fr** 



AUDITIVA
AUDIOPROTHÉSISTE

- ✓ GARANTIE 4 ANS
- ✓ TIERS PAYANT
- ✓ CMU
- ✓ 100 % SANTÉ
- ✓ FACILITÉS DE PAIEMENT
- ✓ ENTRETIEN ET SUIVI ILLIMITÉ *

~ ON EST FAIT POUR S'ENTENDRE ~



**VENEZ DÉCOUVRIR
VOTRE NOUVEAU CENTRE D'AUDIOPROTHÈSE
À BAGNEUX**

**LA MEILLEURE OFFRE
PRÈS DE CHEZ VOUS À 0 €**

AUDITIVA
39, AVENUE HENRI BARBUSSE
92220 BAGNEUX
TÉL : 01.46.16.14.79
CONTACT.AUDITIVA@GMAIL.COM

**N'HESITEZ PAS
À PRENDRE
RENDEZ-VOUS !**

* voir conditions en magasin

Une excellente nouvelle pour le futur lycée de Bagneux !

Jeudi 21 septembre, la commission permanente du conseil régional a adopté le programme d'opération pour la construction d'un lycée neuf d'enseignement général et technologique à Bagneux. 8 millions d'euros ont d'ores et déjà été affectés à la phase d'études du projet, dont le coût total est estimé à 65 millions d'euros.

"Nous attendions cette nouvelle avec impatience, se réjouit Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux. C'est une étape cruciale pour la construction de notre lycée. Elle est le résultat d'une forte mobilisation citoyenne ces dernières années."



D'une surface de 10 660 m², le lycée de Bagneux sera construit sur le site des Mathurins. Il pourra accueillir 1 200 lycéens. Il comportera 12 classes de secondes générales et technologiques, 8 classes de première et terminale générale, 2 classes de première et terminale sciences et techniques sanitaires et sociales (ST2S) et deux classes de première et terminale

sciences et technologiques de l'industrie et du développement durable (STI2D). *"Ce lycée doit proposer un parcours scolaire ambitieux pour les élèves !*, précise la maire de Bagneux. *Avec les partenaires éducatifs du territoire, la municipalité restera engagée pour y parvenir"*.

La livraison du lycée est prévue en 2028.

Le PPCM reçoit le label Centre culturel de rencontre

Le Plus petit cirque du monde (PPCM) obtient le label national Centre culturel de rencontre et devient le 21^e site patrimonial français à intégrer ce réseau, aux côtés de lieux patrimoniaux exceptionnels comme l'Abbaye de Royaumont.

Premier lieu labellisé en banlieue, le PPCM a la particularité de valoriser un art populaire comme le cirque, un patrimoine du 21^e siècle et les patrimoines des villes de banlieue.

L'aventure du PPCM débute en 1992, il y a 31 ans, au gymnase Marcel-Cachin où l'association de bénévoles dispensait des cours tous les dimanches matins. En 2015, était inauguré le cirque en bois sous forme d'origami, haut de 28 mètres, qui accueille aussi bien des jeunes et moins



jeunes Balnéolais, des compagnies professionnelles comme des jeunes artistes en formation. Cirque social, le PPCM a pour ambition de rendre la culture accessible à toutes et tous, tout en faisant émerger de nouvelles formes artistiques du local au régional en passant par l'international.

Une soirée pour célébrer cette grande nouvelle s'est déroulée vendredi 22 septembre, en présence de toute l'équipe du Plus petit cirque du monde dont son directeur, Elefterios Kechagioglou et son président Daniel Forget, de Philippe Laurent, vice-président à la Culture de Vallée-Sud -

Grand Paris, Laurent Roturier, directeur de la Direction régionale des affaires culturelles Île-de-France, de plusieurs élus municipaux et de Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux qui a rappelé, à cette occasion, que *"cette labellisation est un signal fort : la reconnaissance en terme culturel et artistique de ce qui se fait dans les quartiers populaires."*

SOMMAIRE



Sophia Lordier, la reine des échecs
page 9



Eugénie Touré et Myriam Benhizia,
au service du handicap
page 10



L'aide à la rentrée scolaire
page 24



Dossier : L'engagement citoyen à Bagneux
page 12

LE MOIS EN IMAGES

6

ILS/ELLES FONT LA VILLE

Stop addiction alcool,
de l'entraide au rétablissement

9

PORTRAIT

Eugénie Touré et Myriam Benhizia,
association des bienfaitrices

10

DOSSIER

Bagneux ville de la démocratie
participative

12

RETOUR EN IMAGES

DE LA FÊTE DES VENDANGES 20

CONSEILS PRATIQUES

Les aides énergétiques 24

Ouverture de l'Hôtel
de ville le samedi matin 24

Les aides municipales
de la rentrée scolaire 24

ACTUALITÉ

Un projet d'habitat
participatif dans le centre-ville 25

BAGNEUX ÇA BOUGE

Retour sur le lancement
du Conseil local de la transition
énergétique

26

VIE DE LA VILLE

Début des travaux
de la Recyclerie 28

Retour sur les rencontres
du maire et des élus 29

Inscription au Défi 0 déchet 30

Réunion d'accueil des nouveaux
habitants 31

Infos travaux 32

Les lauréats
des Challenges du fair-play 33





Les rencontres du maire 2023
page 29



L'exposition "Bozos, le peuple de l'eau"
page 34

SORTIR À BAGNEUX

Exposition du Photo club
sur les grilles du parc Richelieu 35

PAGE DES ENFANTS

Que mangent les poules ?

VIE PRATIQUE

Restauration scolaire 38

État-civil 38

Pharmacies 38

ÉDITO

ENSEMBLE !



Nous venons de vivre une Fête des vendanges comme on les aime à Bagneux, avec une belle diversité de spectacles et une grande convivialité. Les 20 ans de Si t'es môme resteront dans les mémoires, de même que le final du samedi et du dimanche.

Cette convivialité partagée, j'y tiens beaucoup, dans une ville populaire comme la nôtre. Alors que de nouveaux habitants arrivent dans la commune, ces moments passés ensemble sont autant de liens créés et d'occasions de faire avancer la ville qui nous est chère.

Ces transformations en cours, le besoin de plus de nature encore, le souci d'un cadre de vie plus apaisé, l'attente de nouveaux commerces ont fait l'objet des échanges riches que nous avons eus, habitants et équipe municipale tout au long du mois de septembre. Ce sont des encouragements à poursuivre nos engagements et à agir particulièrement pour un développement de la commune qui profite à tous. J'ai bien entendu vos préoccupations en faveur d'actions pour faire reculer les incivilités et pour obtenir plus de commerces.

Faire ville ensemble, c'est aussi utiliser tous les lieux et temps de dialogue que nous avons mis en place. Car je suis persuadée que les Balnéolais.es sont les meilleurs experts de notre ville. Tel est le sens du Conseil local de la transition écologique qui se réunira en novembre et dont certains des membres vont être tirés au sort.

Je vous invite donc à investir ces instances, à participer à la vie citoyenne et ainsi, à faire avancer Bagneux.

Marie-Hélène AMIABLE,
Maire de Bagneux



bit.ly/BgxFB Vous trouverez dans ce numéro plusieurs url raccourcies comme celle-ci. Elles vous permettent de compléter votre lecture avec des vidéos, des albums photos, des formulaires en ligne, etc. depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette. Elles commencent toutes de la même façon. Il vous suffit de les recopier dans votre navigateur pour être immédiatement dirigés vers ces éléments. Pensez aussi à visiter le site internet bagneux92.fr et à vous abonner à nos réseaux sociaux !



● Le 24 août avait lieu la commémoration de la Libération de Bagneux, à la stèle André-Ox, en présence de Marie-Hélène Amiable, maire de la ville, et de plusieurs élus.



● L'association Pour l'amitié, porteuse du projet Bagneux bitume, l'un des lauréats du dernier Budget participatif, a inauguré son triporteur samedi 9 septembre, pour distribuer gratuitement café et boissons fraîches dans les rues de la ville.



● Le vide-garage, qui s'est tenu rues de la Pierre plate et de la Résistance dimanche 10 septembre, a été l'occasion de faire de bonnes affaires !



● Samedi 9 septembre, l'Amicale bouliste de la cité des oiseaux (ABCO) donnait rendez-vous aux amateurs de pétanque pour un tournoi particulièrement apprécié des très nombreux participants.



● Comme chaque année, élus et représentants des services municipaux ont fait le tour des chantiers de la ville, pour constater leur état d'avancement.



● Les Balnéolais étaient très nombreux à venir au Forum des associations, qui a eu lieu le samedi 9 septembre à l'espace Léo-Ferré, où ils ont pu rencontrer près de 70 associations.



● L'entreprise balnéolaïse Quadiant, spécialisée dans le matériel informatique, proposait à ses employés de participer à un nettoyage citoyen jeudi 14 septembre, autour de leur immeuble.



● Le gymnase Henri-Wallon dispose d'un parquet flambant neuf, inauguré dimanche 10 septembre, en présence de Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux et de plusieurs élus.



● Les élèves balnéolais ont repris le chemin de l'école lundi 4 septembre, pour une nouvelle année riche en enseignement, découverte et apprentissage en tout genre.



● Un stage d'initiation au taekwondo était organisé lundi 28 août au dojo Olivier-Pierre-Goin, pour les accueils de loisirs.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visites, randonnées, rencontres, ateliers, escape game, concerts, spectacle... Vous avez été nombreux à redécouvrir le patrimoine de Bagneux, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, organisées du 15 au 17 septembre par le service municipal des archives et le Grand voyage. ©Claude Sevelle





Sophia Lordier, la reine des échecs

"Une partie d'échecs, c'est une vraie bataille". Sophia Lordier, 17 ans et championne d'échecs, est formelle : aux échecs, ce qui compte c'est le mental. "J'aime être dans ma bulle et élaborer toutes les stratégies pour remporter la partie, poursuit la jeune femme. Mais qu'on ne s'y trompe pas, les échecs sont considérés comme un sport, on perd des kilos en jouant !" À l'âge de 6 ans, Sophia découvre les échecs avec son frère et accroche immédiatement. Onze ans plus tard, elle fait partie d'un club à Saint-Maur (94) et est accompagnée d'un entraîneur. Le rythme est intense : quatre cours par semaine avant les tournois.

Et des tournois, la jeune Balnéolaise en a un certain nombre à son actif. En 2022, elle arrive troisième aux championnats de France. Comme seule la première est financée pour participer aux championnats d'Europe, Sophia fait alors appel à l'Aide aux projets jeunes de Bagneux, un dispositif

d'aide financière proposé par la Ville. En échange, elle s'engage à donner des cours d'échecs aux enfants balnéolais. Grâce à cette aide municipale, Sophia participe aux championnats d'Europe en Turquie en octobre 2022 et obtient la première place. En avril 2023, elle remporte les championnats de France dans la catégorie jeunes de moins de 20 ans.

"J'ai atteint un bon niveau en compétition depuis deux ans, raconte Sophia. Avant,

je commençais bien les parties, mais je craquais." Et il y a de quoi ! Une partie d'échecs peut durer jusqu'à six heures et les joueurs peuvent enchaîner deux voire trois parties dans une même journée lors des tournois. "On se prépare beaucoup en amont des compétitions, explique la joueuse. On connaît ses adversaires, donc on repère leurs stratégies et leurs habitudes de jeu." Jusqu'au but ultime... Échec et mat !

PASSION

Stop addiction Alcool, de l'entraide au rétablissement

"L'alcoolisme est un fléau, une maladie chronique et nous avons besoin des uns et des autres pour y faire face de manière efficace. Nous sommes là pour accompagner ceux qui veulent arrêter de consommer et surtout de continuer d'arrêter de boire", explique Yves Daubannay, président de l'association Stop addiction Alcool qui fête ses treize ans d'existence cette année. Composée d'anciens consommateurs excessifs rétablis, de malades de l'alcool désirant se soigner, d'abstinents en voie d'arrêt total et des familles de ceux-ci, la structure a ainsi



obtenu en 2023 un partenariat logistique et financier de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) via la Préfecture des Hauts-de-Seine. "C'est une reconnaissance qui valorise nos actions passées et à venir dans la prévention des addictions, et particulièrement à l'alcool, auprès des jeunes et personnes fragiles", se réjouit

le responsable de l'association. **Stop addiction Alcool se réunit en groupe de paroles chaque mercredi à 20h, au Foyer René-Cros** (5 rue de Robinson) dans un climat de convivialité. Très mobilisée, l'association propose des entretiens individuels, des stands associatifs, des sorties et des repas à thème. Elle tient aussi des permanences dans les hôpitaux Antoine-Béclère à Clamart, Paul-Brousse à Villejuif, au CHU et à la Maison des associations du Kremlin-Bicêtre, à l'annexe du CMS

de Villejuif et enfin à l'hôpital Cochin à Paris. Elle a également un partenariat privilégié avec le Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie de Bourg-la-Reine.

📞 Contacts : 06 15 62 23 30 (Pierre), 06 19 49 95 23 (Alain), 06 17 55 00 03 (Émile), 06 83 10 97 66 (Yves)

🌐 www.stop-alcool.fr, contact@stopalcool.net

ASSOCIATION

Association de bienfaitrices

Entreprise d'économie solidaire et sociale, Andibo, portée par la passion de deux femmes ambitieuses, souhaite fournir une réponse adaptée et esthétique à un vrai besoin sociétal.

Eugénie Touré et Myriam Benhizia sont deux femmes talentueuses, unies par une belle complicité. "La force de notre projet, c'est notre binôme, entonnent-elles. Nous partageons la même vision et la même ambition", souligne Eugénie, autodidacte, qui conçoit des aménagements intérieurs adaptés aux personnes en situation de handicap. "Elle est hypersensible, observatrice et intuitive", plaide Myriam, ancienne cadre d'un groupe important dans le secteur des télécoms et responsable marketing et développement d'Andibo, qu'elle a rejoint en 2018.

Deux ans auparavant, Eugénie, ancienne éducatrice, était partie du constat suivant pour lancer sa propre entreprise : "je voulais apporter une réponse à un besoin social : le handicap invisible. Certaines personnes ont du mal à se repérer et à s'organiser en raison de certains troubles sensoriels et cognitifs. J'ai donc souhaité travailler sur l'aménagement de l'espace et de ses usages afin de faciliter leur autonomie, diminuer leur anxiété et leur fatigabilité. Ce n'est pas juste faire de la décoration d'intérieur, c'est comprendre les réels besoins de chacun, afin de définir un projet sur mesure adapté aux profils des personnes accueillies et au projet éducatif".

À l'écoute des contraintes rencontrées par les professionnels de santé, Eugénie, Balnéolaise, lance ainsi Andibo, en 2016. "Du beau pour mieux grandir", tel est le slogan de l'entreprise. Tout ne fut pas cependant un long fleuve tranquille pour ces deux associées bienfaitrices entre les contraintes financières, souvent lourdes, la Covid

en 2020, la crise etc. "Mais on a tout surmonté ensemble, affirme Myriam. Nous avons été accompagnées par l'incubateur Antropia, un dispositif proposé par la prestigieuse ESSEC pour favoriser l'émergence de projets à vocation sociale".

UN TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION

Autre virage déterminant dans la bonne marche de l'entreprise : son changement de stratégie. "Vendre ou construire des meubles, ce n'était pas notre cœur de métier, souffle Myriam. Notre savoir-faire consiste à accompagner et sensibiliser les établissements afin qu'ils bénéficient de lieux de vie structurés et senso-adaptés. Nous proposons des prestations de conseils et des projets d'aménagements intérieurs répondant aux besoins spécifiques des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (TSA)". De fait, Andibo intervient en amont de la construction et en lien avec les architectes et concepteurs. "On souhaite endosser le rôle de médiateur, afin de mieux traduire en actes les besoins de ce public spécifique, précise Eugénie. Quand un architecte nous parle d'installer des néons au plafond, je lui demande s'il ferait de même dans son propre appartement. Bien sûr que non !"

Que ce soit pour la définition du cahier des charges, la relecture du plan des architectes, le choix des matériaux et du mobilier, l'entreprise est omniprésente tout au long du projet, de la définition du besoin jusqu'au conseil lors de



“ On se rend compte que ce qui convient aux personnes autistes convient à tous ! ”



la construction. Elle s'appuie aussi sur un réseau de partenaires afin de proposer des réponses complètes (architecte, designer, expert du bâtiment...). Son savoir-faire lui a valu d'être finaliste du concours en 2023 des jeunes entreprises Made in 92. *"On se rend compte que ce qui convient aux personnes autistes, et souvent au handicap en général, convient à tous !"*, martèlent les deux associées qui espèrent faire bouger les lignes et le regard sur le handicap invisible. *"Si le handicap moteur ou physique est bien identifié, le handicap invisible doit être expliqué, accepté et reconnu pour éviter le rejet et l'exclusion"*. Grâce à elles, cela en prend le chemin.

● René Zyserman

Bio express

- ▶ 1972 : naissance de Myriam Benhizia
- ▶ 1979 : naissance d'Eugénie Touré
- ▶ 2016 : création d'Andibo par Eugénie
- ▶ 2017 : arrivée de Myriam comme associée
- ▶ 2018 : sélectionnées par Antropia ESSEC pour être accompagnées dans leur projet
- ▶ 2019 : pivot de stratégie - Andibo devient une entreprise de conseil
- ▶ 2023 : finalistes du concours 2023 des jeunes entreprises Made in 92



L'ENGAGEMENT CITOYEN

Bagneux, ville de la démocratie participative



MOYEN participative

LES CITOYENS ONT DES IDÉES !

En portant des projets, en créant des initiatives, en votant, en prenant la parole, les citoyens ont de plus en plus l'occasion de mettre en action leurs idées. Des premières instances que sont les conseils de quartiers lancés en 2005, jusqu'au Budget participatif et au droit de saisine aujourd'hui, la participation citoyenne bagnéolaise est bien vivante. *"La démocratie participative est avant tout une posture adoptée par la municipalité, affirme Alexandre Canel, directeur de la Citoyenneté. Bagnaux est une ville ambitieuse, qui évolue beaucoup et dans laquelle il y a beaucoup de projets. C'est pourquoi elle travaille à associer les habitants à son développement. Ce sont eux qui connaissent le mieux leur cadre de vie et les problématiques de leur quotidien. Les intégrer dans le fonctionnement de la Ville permet de construire des projets qui répondent à leurs besoins."*

De nombreux espaces, physiques ou numériques, sur un temps dédié ou dans la durée, existent ainsi pour permettre aux habitants, aux salariés, aux étudiants et aux plus jeunes de s'engager et d'influer directement sur les évolutions de la commune. Sans oublier les nouveaux tiers-lieux tels que l'Agrocité ou le Fablab, ainsi que le riche tissu associatif bagnéolais pour lequel une Maison des associations verra le jour en 2026. La jeunesse en est aussi pleinement partie prenante. De plein droit mais aussi parce qu'elle représente l'avenir, Bagnaux a mis en place des dispositifs de démocratie participative accessibles dès l'école.

participez.bagneux92.fr

Outil d'information et d'engagement sur toutes les concertations et instances de démocratie participative, la plateforme de participation citoyenne offre la possibilité de partager des idées et de contribuer aux projets du territoire en temps réel.

i Besoin de plus d'informations, envie de vous engager ? Rendez-vous sur participez.bagneux92.fr ou contactez la direction de la Citoyenneté : citoyennete@mairie-bagneux.fr

● Dossier réalisé par Kevin Gouttegata

● Photos : Sébastien Bellanger

3 questions à... Olivier BARBEROUSSE

Adjoint au maire chargé de la Citoyenneté, de la Vie des quartiers et la Participation citoyenne

Quel sens Bagneux souhaite donner au mot citoyenneté ?

Le sens premier est celui de la participation à la vie de la cité, pas seulement dans ses activités mais aussi dans les décisions. Ce que l'on appelle la démocratie participative entre dans le périmètre d'une citoyenneté plus large que le simple vote lors des élections. Nous essayons d'introduire de la démocratie directe dans un système de démocratie représentative. C'est un vrai défi car il y a beaucoup de scepticisme et pas seulement ici. On observe partout une véritable sécession démocratique, un phénomène de retrait et d'abstention des citoyens. La démocratie participative n'y échappe pas non plus, alors qu'elle pourrait être un moyen pour les citoyens de se réinvestir, d'agir pour que leur point de vue soit mieux pris en compte.

À Bagneux, il y a pas mal de mécanismes qui permettent la participation citoyenne comme les différents conseils ou les instances participatives. Pour les grands chantiers, on peut aller de la réunion d'information, à la consultation ou à la concertation, jusqu'à la co-construction pour intégrer l'avis des habitants dans le processus de décision. Bien sûr il y a aussi un principe de réalité dont il faut in-



former les citoyens car on ne peut pas tout réaliser.

Pourquoi est-ce important d'inciter dès le plus jeune âge et tout au long de la vie à la démocratie participative ?

C'est pertinent car la citoyenneté n'est pas nécessairement instinctive dans notre société. Plus on commence tôt, plus on peut construire des bases solides. Je crois comme les humanistes que l'Être humain est perfectible. Mais il doit pour cela avoir accès à l'éducation, tout au long de la vie. Il est

important de contribuer à l'éducation populaire. D'autant plus dans une ville où la population ne se sent pas toujours légitime de dire et de faire. Lorsqu'au quotidien on se heurte à des discriminations, on intègre des comportements d'auto-censure. Les outils démocratiques dont nous disposons sont une bonne chose mais s'ils ne sont pas utilisés par manque d'information, par rejet ou parce qu'on n'y croit pas, ça ne sert à rien. Et si la réalité contredit le propos ça ne fonctionne pas. La participation

REPÈRES

2005

C'est la date de lancement des conseils de quartier, première instance de démocratie participative créée à Bagneux.

6

C'est le nombre de conseils de quartier que compte la ville.

1387

C'est le nombre de citoyens ayant voté pour le Budget participatif en 2022.

250 000

C'est la somme allouée à chaque édition du Budget participatif.

2

C'est le nombre de mission totalement à faire vivre la démocratie participative.



“ *L'éducation populaire et la participation citoyenne permettent de donner plus de capacité d'agir au citoyen.* ”

citoyenne nous oblige. Les concitoyens ont besoin de voir que ce n'est pas du vent. Ils ont besoin de résultats sinon cela renforce cette sécession démocratique.

Qu'est-ce que cela apporte à la Ville ?

Se concerter avec la population apporte des idées que l'on n'a pas forcément et permet de mieux connaître les aspirations de la population. Il est aussi parfois difficile de tout voir et de tout envisager de l'extérieur lorsque l'on construit un projet. L'expertise des usagers est indispensable. Ensuite si l'on développe la citoyenneté, on peut espérer faire refluer les incivilités et améliorer le "vivre ensemble". En renforçant le pouvoir d'agir des habitants, c'est la ville que l'on renforce !

e chargés
ent dédiés
mocratie
ve.

9

C'est le nombre d'instances différentes de démocratie participative créées par la Ville.

INVESTIR DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Plusieurs dispositifs donnent la possibilité aux citoyens bagnéolais de proposer et défendre des projets d'intérêt général.


Le Budget participatif permet de soumettre une initiative d'intérêt collectif – jusqu'à hauteur de 55 000 euros – au vote des Bagnéolais qui élisent leurs projets préférés, une manière de décider ensemble des évolutions souhaitables pour notre ville. En trois éditions, il a déjà permis de financer 22 projets et de créer de véritables lieux de vie, d'échange et de transition, comme par exemple des aires de jeux, un Fablab ou encore un Café solidaire pour les aidants. La municipalité a continué d'apporter un soutien important et sur la durée, aux projets qui le nécessitaient.

L'Appel à projet citoyen constitue un autre moyen pour mettre en actions, tout au long de l'année, des idées qui améliorent le quotidien de la ville. Une initiative citoyenne ou associative peut obtenir un coup de pouce allant jusqu'à 3 000 euros pour régler l'achat de petits matériels, ou encore de prestations, permettant ainsi d'initier de beaux projets collectifs tels que la création de jardins partagés ou l'organisation de cafés-débats.

 Plus d'information sur : participez.bagneux92.fr/processes_groups/

À SAVOIR

Depuis 2020, le droit de saisine permet aux citoyens d'interpeller directement le conseil municipal sur des questions locales relevant de la compétence communale. Ce droit est accessible aux résidents, étudiants et travailleurs de Bagneux âgés de 15 ans et plus, seuls ou réunis en collectif. Si le sujet de saisine respecte bien le cadre légal et concerne un sujet d'intérêt général, il suffit de recueillir 500 soutiens de citoyens pour pouvoir ensuite le défendre devant le conseil municipal qui votera l'opportunité de s'en saisir.

 bit.ly/SaisineBagneux

DE LA DÉMOCRATIE EN TERRE BALNÉOLAISE

La participation citoyenne est un espace-temps démocratique. Elle se compose autant d'instances de discussions propres à défendre l'intérêt général dans la durée que de moments de concertation qui permettent de prendre part à l'élaboration de la ville le temps d'un projet.



À Bagneux, un service municipal et deux chargés de missions dédiés à la Démocratie participative favorisent les échanges entre les différents acteurs de la ville : *"la démocratie participative est un triptyque entre les techniciens, les habitants et les élus, constate Alexandre Canel, directeur de la Citoyenneté. Le service intervient en son cœur pour mettre de l'huile dans les rouages. Il est porteur de projet mais aussi un lieu ressource pour aider les autres services à intégrer la démocratie participative dans leur fonctionnement."*

INSTANCES DURABLES

Différentes instances incarnent cette démocratie participative dans la durée. Certaines sont thématiques, comme la Commission vélo par exemple, ou le Conseil local de la transition écologique, lancé le 8 juin dernier lors du temps fort Bagneux ça bouge, et dont les membres, associations et citoyens balnéolais, seront tirés au sort pour prendre part à cette politique publique majeure pour l'avenir. D'autres sont territorialisées comme les conseils de quartiers. D'autres enfin sont générationnelles et s'emparent pour un temps donné de projets précis : Conseil des enfants, Conseil local de la jeunesse et Conseil des anciens. Ces deux dernières années, le Conseil des enfants, créé en 2009, a par exemple permis à une assemblée d'écoliers élus (CM1-CM2) de formuler leurs idées pour la ville, d'œuvrer pour lutter contre le harcèlement scolaire et de réaliser une étude sur le gaspillage alimentaire dans les foyers.

LE TEMPS DES PROJETS

Des temps de participation sont aussi organisés ponctuellement notamment dans le cadre des projets urbains. *"On essaie d'associer au long terme les habitants, voire d'aller jusqu'à la codécision entre les professionnels, les élus et les habitants."* explique Alexandre Canel.

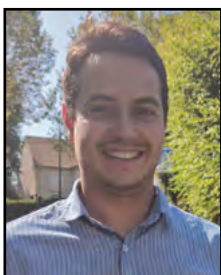
C'est la mise en place d'un jury composé de promoteurs, d'élus et de citoyens tirés au sort qui a notamment donné forme à la première tranche du nouveau quartier des Mathurins. Dans le quartier des Musiciens, une assistance à maîtrise d'usage a déjà proposé aux résidents une quinzaine de rendez-vous et d'ateliers afin d'associer les habitants aux transformations du quartier ainsi que la mise en place d'installations éphémères pour préfigurer et tester d'éventuels futurs aménagements.

EXPERTISE CITOYENNE

Outre ces grands projets, les événements de la ville ponctués de temps de réflexion et d'échanges permettent de faire émerger toutes les paroles. Ainsi en va-t-il des temps forts tels que "Bagneux ça bouge" ou des balades de quartiers qui identifient précisément les problématiques du quotidien. Comme par exemple celles récemment menées avec des personnes à mobilité réduite ou des assistantes maternelles. *"Les citoyens ont une expertise d'usage, affirme le directeur de la Citoyenneté. Les faire participer est pertinent pour la ville. Les décisions municipales sont éclairées pour proposer des projets utiles au quotidien et au long terme. Les professionnels évitent les projets hors sol. Les habitants s'impliquent et acquièrent des connaissances techniques. Les apports sont mutuels."*

PAROLES DE BALNÉOLAIS•ES

Est-il important pour vous de pouvoir participer à la vie et au développement de votre ville ?



NICOLAS LIAU, 33 ANS, HABITE VILLA DES IRIS.

"C'est hyper important que les décisions ne soient pas unilatérales et que les projets ne soient pas uniquement descendants. Les élus n'habitent pas dans tous les quartiers et peuvent avoir un prisme socio-économique particulier. Et lorsqu'on parle d'urbanisme, les professionnels du secteur ont souvent d'autres intérêts à défendre que de créer des lieux de vie, d'échange ou des parcs. C'est donc nécessaire de prendre en compte l'avis des citoyens pour avoir des choses qui collent à leurs besoins. Je pense qu'en Île-de-France, il faudrait réfléchir à des échelles plus grandes que la seule commune, car nous fréquentons d'autres villes et nos relations peuvent aussi habiter ailleurs. Je trouve enfin qu'il faudrait mieux informer sur les réseaux, par de l'affichage ou dans les événements pour aller chercher tout le monde et pas seulement ceux qui s'y intéressent. Je suis plus facilement au courant des annonces des événements festifs que des réunions participatives."



ANTOINE DESHAYES, 34 ANS, HABITE RUE DE VERDUN.

"C'est important mais honnêtement je n'ai pas l'impression que ce soit le cas. Et est-ce que c'est vraiment écouté ? C'est ça la grande question. Car ce serait super que l'on donne davantage la parole aux citoyens et qu'on prenne leurs avis en compte. Ce serait bénéfique à la démocratie que ce soit appliqué. Et ça pourrait faire effet boule de neige. Peut-être qu'on se remettrait à s'intéresser à la politique avec plus de sérieux. On saurait pourquoi on va voter si l'on était écouté. Mais la politique on n'y croit plus. C'est tout le temps la même chose. C'est tout le temps pour les mêmes. Honnêtement je ne participe pas car je n'ai pas forcément ni le temps ni l'intérêt. La politique m'exaspère. Et je trouve que l'on n'a pas assez d'information : par exemple les travaux c'est bien mais il faudrait un guide qui explique tout ce à quoi ils correspondent."



CÉCILE WALUS, 41 ANS, HABITE RUE DES OLIVETTES.

"C'est primordial de pouvoir s'exprimer et donner son avis, qu'on soit pour ou contre. Ce sont, nous, habitants qui vivons dans la ville et qui savons le mieux ce qu'on aimerait y voir. C'est donc un atout que la ville sollicite ses citoyens. Cela amène souvent des débats et des échanges essentiels. Et cela se fait souvent en direct avec l'équipe municipale. On se sent plus proches des décisions et cela comble le fossé entre les centres de décisions et les habitants. Le travail est toujours plus pertinent fait collectivement. Il faut aller vers la co-construction. On a l'impression de prendre part à la vie de la ville. Cela fédère et motive à s'engager. Cet élan positif permet d'améliorer les choses. Personnellement je trouve qu'il faut avoir des objectifs comme celui-là et ne pas se contenter de l'existant. Bagneux se restructure et change énormément, c'est important de prendre part à cette mutation surtout si on veut continuer à y vivre."

LA CITOYENNETÉ DÈS L'ÉCOLE

Dans les écoles maternelles, élémentaires et les accueils de loisirs, un itinéraire citoyen permet d'enrichir les initiatives des enseignants grâce à des associations partenaires, contribuant au développement de compétences psycho-sociales des enfants. Des ateliers "philo" ou théâtre sont également proposés où ils apprennent à écouter, à argumenter et à gérer leurs émotions. *"La démocratie participative, c'est enfant que cela débute,* défend Anne Berthelot, cheffe de projet actions citoyennes et pédagogiques à la direction de l'Éducation. *Donner aux individus, même très jeunes, les moyens de s'émanciper et de participer à la vie de la cité est la raison d'être de l'éducation populaire, qui fait écho aux objectifs du projet éducatif du territoire.*" La Journée internationale des Droits de l'enfant du 20 novembre permet tous les ans de promouvoir et de faire connaître leurs droits aux plus jeunes.





Laurence Salaün
Conseillère municipale déléguée
GROUPE COMMUNISTES ET CITOYEN-NES

À Bagneux, les espaces citoyens ne manquent pas pour s'engager et exercer sa citoyenneté : conseils de quartiers, conseils des enfants et des jeunes, commission vélo et dernièrement Conseil local de la transition écologique. En complément de ces instances, des dispositifs vous permettent d'agir sur votre quotidien et de donner vie à vos idées : Appels à projets jeunes, Appels à projets citoyens ou encore budget participatif, doté d'une enveloppe de 250 00 euros. Bagneux se transforme et notre ambition est que chaque habitant qui le souhaite, ancien

comme nouveau, soit au cœur de son évolution. Car pour nous, Bagneux se construit avant tout, avec et pour vous. En juin dernier, vous avez été nombreux à participer aux différents rendez-vous du temps fort, "Bagneux ça bouge", notamment à l'assemblée citoyenne. En septembre, comme à chaque rentrée, nous sommes venus à votre rencontre dans les quartiers. Ce sont des moments privilégiés d'échanges et de débats durant lesquels, ensemble, nous faisons avancer la ville et vivre la démocratie au quotidien. A contrario, à l'échelle nationale, nous constatons avec inquiétude que ceux qui nous gouvernent refusent de prendre en compte les aspirations des citoyens comme l'a démontré le passage en force du gouvernement sur la réforme des retraites pourtant largement rejetée. Vous pouvez compter sur nous pour porter haut et fort, la voix des Balnéolaises et des Balnéolais chaque fois que nous en avons l'occasion.



Patrick Duru
Adjoint au maire
GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS ET CITOYEN-NES

Il est encore temps...

Les mois de l'été ont été les plus chauds jamais connus par l'humanité. Encore une fois la planète a subi une profusion d'événements climatiques extrêmes ; incendies, tempêtes, déluges... António Guterres, secrétaire général de l'ONU, s'alarmait : "Le changement climatique est là. Il est terrifiant. Et c'est juste le début". L'implosion de notre climat va nécessiter des changements radicaux pour tous. Nous devons nous y préparer. Le Groupe EELV a ainsi porté le projet du Conseil local de la Transition écologique (CLTE)

pour avoir un lieu de partage et d'échange pour envisager des scénarios et orienter les choix pour notre ville. C'est aussi conscients de l'urgence que nous avons demandé un moratoire sur les nouveaux projets immobiliers pour sortir de notre course effrénée vers le toujours plus de béton et ne pas grever encore plus l'avenir de notre commune et sa capacité de résilience. Nous devons sortir de notre état "d'ébriété" de société de surabondance pour entrer dans une sobriété où chacun pourra avoir sa place. Cela nécessitera de la mise en commun, de la co-construction et de l'écoute. Venez nous retrouver le 15 novembre à 20h30 pour un temps d'échange (infos sur : eelv-bagneux.fr ou housni_f@yahoo.fr) Groupe : Agnès Balseca, Fanny Douville, Patrick Duru, Farid Housni, Rémy Lacrampe, Pascale Méker, Jean-Louis Pinard, Corinne Pujol.



Olivier Barberousse
Adjoint au maire
GROUPE GÉNÉRATION.S INSOU.MIS.ES

Vive la démocratie participative !!!

La démocratie participative offre de nombreux moyens pour contribuer à la vie publique. C'est un peu de démocratie directe qui vient améliorer la démocratie représentative en permettant l'expression et l'action directe des citoyens. À Bagneux, nous bénéficions de nombreux dispositifs de participation citoyenne (conseils de quartier, Appel à projets citoyens, Budget participatif, concertations diverses et notamment dans les nouveaux quartiers....) dont plusieurs

ont été mis en place durant ce mandat, comme la possibilité d'interpeller le conseil municipal ou le récent CLTE (Conseil local de la Transition écologique). Certes tout n'est pas parfait. L'affluence peut parfois être décevante ou les marges de manœuvres trop limitées lors des concertations. Mais avec les Balnéolais nous entendons bien poursuivre et approfondir la démocratie participative. C'est ainsi que nous mettrons en place avant la fin du mandat un référendum local d'initiative populaire conformément à notre engagement.



Aïcha Moutaoukil
Adjointe au maire
GROUPE SOCIALISTES ET CITOYEN-NES

La démocratie participative : levier du "vivre-ensemble" !

À une époque où l'on constate une hausse de l'abstention électorale, un affaiblissement des partis politiques traditionnels, une défiance des citoyens : nombreuses sont les collectivités et les nations qui ont "mal à leur démocratie"... Pourtant, les citoyens ne sont plus d'accord pour que leurs élu(e)s décident en permanence à leur place... À Bagneux, il y a longtemps que nous l'avons compris et que nous avons mis en place plusieurs instances de démocratie participative qui visent notamment à faire émerger des solutions grâce à l'intelligence

collective. Notre ville, en pleine transformation urbaine, doit être un espace de vie et d'échanges où les habitant(e)s sont invité(e)s à faire part de leurs préoccupations, leurs idées et leurs besoins, contribuant ainsi à l'intérêt général. Le Budget participatif ou l'Appel à projets citoyens, sont, pour nous, des processus importants de cette participation citoyenne. Ils ont pour objectif de permettre à chacun(e) de proposer des projets et de s'impliquer dans la vie de sa cité. D'autres instances existent pour donner davantage de poids aux citoyen(ne)s dans les décisions municipales avec, par exemple, le Conseil des enfants, le Conseil local des Jeunes ou encore le Conseil local de la Transition écologique... La participation des habitants dans la vie de notre ville est pour nous un élément constitutif de la vie démocratique et du lien social, c'est aussi pourquoi ces instances sont, pour le Parti socialiste de Bagneux, un levier essentiel du "vivre-ensemble" !



Patrice Martin
Conseiller municipal
GROUPE MIEUX VIVRE À BAGNEUX

Discuter c'est bien... décider c'est mieux !

Quand on parle de démocratie participative, on parle bien de participation et non pas de prise de décision. C'est une nuance importante à Bagneux où les décisions sont souvent prises sans les Balnéolais et sans les élus de l'Opposition. La démocratie participative peut toutefois être utile et peut répondre partiellement à un besoin chez certaines personnes de pouvoir s'impliquer, de participer, d'être entendu mais ce besoin est partiellement satisfait puisque la participation se résout seulement à exprimer son avis, sans aucune garantie que leur travail et leur

implication soient pris en considération. Cela donne l'illusion de donner plus de pouvoir aux citoyens et donc d'instaurer une sorte de "paix sociale". En contrepartie, la démocratie participative peut désengager les citoyens de la vie collective, parce que cela leur a coûté beaucoup de temps et d'énergie sans résultat. Nul ne sait si ce mouvement d'engorgement participatif, parviendra à enrayer la défiance dont sont l'objet aujourd'hui nos politiques. Il est clair cependant que cet impératif participatif constitue l'une de leurs dernières chances de renforcer leur légitimité auprès des citoyens. Madame La maire et ses adjoints l'ont bien compris... Il y a une alternative qui permettrait de lever bien des limites de la démocratie participative : la démocratie directe. Des référendums d'initiative citoyenne où les citoyens ne feraient pas que participer, ils prendraient part activement aux décisions. Cependant, cela nécessite d'abord de faire changer notre Constitution au niveau national et c'est une autre affaire... Vos élus : Jean-Luc Rousseau et Patrice Martin. mvabagneux@gmail.com



Fatima Kadouci
Conseillère municipale
GROUPE MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Participation citoyenne pour un Bagneux plus engagé

Bagneux, ville populaire des Hauts-de-Seine, est un lieu de vie animé par une diversité de ses habitants, ses cultures et ses quartiers qui revêtent d'une certaine singularité. L'enjeu primordial qui se pose est comment susciter une communauté plus solidaire, forte et inclusive ? La réponse passe nécessairement par la participation citoyenne qui est un levier puissant. La participation citoyenne est bien plus qu'un simple devoir civique. Elle est une chance et une opportunité pour agir activement et façonner l'avenir de notre ville. Plusieurs dispositifs existent, tels que le Budget participatif, les Appels à

projets citoyens, le CLTE, le Conseil des enfants et le CLJ etc. Chaque citoyen contribue à sa manière aux décisions de la Ville qui auront un impact direct sur nos vies, nos familles et nos voisins. Permettre à chaque citoyen de pouvoir participer à la vie de la commune requiert néanmoins certains pré-requis. En effet, une partie significative de la population de Bagneux souffre du manque d'information sur les dispositifs, leurs échéances, les enjeux et modalités. Il est de la responsabilité de la commune de veiller à octroyer l'accès à l'information aux citoyens. Sur certains sujets majeurs, des consultations directes des citoyens peuvent tout à fait être lancées. Force est de constater que ce n'est le cas dans notre ville, l'échantillon consulté mérite d'être élargi avec à cœur de créer une inclusion parfaite de tous les Balnéolais et Balnéolaises. Les instances de démocratie de la ville ne sont pas assez commandées pour créer les conditions d'appartenance à la même communauté balnéolaise. Elles souffrent de visibilité et méritent que nous, acteurs politiques locaux, en fassions leur promotion pour le bonheur des citoyens de Bagneux.



Gilbert Alain Zambetti
Conseiller municipal
GROUPE LES BALNÉOLAIS

Balnéolais

L'instance consultative et participative de concertation a pour objectif d'enrichir les décisions politiques de la Ville : pour cela la Ville offre de nombreuses structures et occasions permettant de prendre en compte les avis, les projets, les intérêts, etc. des Balnéolais. Hélas c'est une véritable bouffonnerie... l'écoute est là, mais n'est attentive que si vous allez dans le sens de la majorité municipale ! Ces démarches interviennent presque toujours alors que les décisions ont déjà été prises au plus haut niveau ! Il y a aussi en amont de

véritables leurres démocratiques qui sont dictés par la structure de l'autorité communale, pour mettre en place des décisions ou des projets qu'elle impose aux habitants. La participation citoyenne ne se réduit pas à une simple information ou à une pseudo concertation. Elle nécessite une communication ouverte et transparente pour établir un climat de confiance entre les habitants et l'administration. Le citoyen doit être un acteur, pas un spectateur ! Lorsqu'il y a compréhension et respect mutuels des deux parties, le débat public doit permettre de faire avancer une prise de décision adaptée, innovante et partagée, pour construire une résolution commune, en utilisant les divergences entre les connaissances et les expériences des intervenants. C'est le moyen pour toucher un maximum de Balnéolais aux profils variés. Vos élus : Joëlle Chirinian - Gilbert Alain Zambetti - les.balneolais@yahoo.com



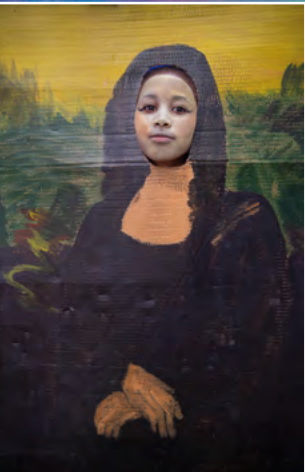
Saïd Zani
Conseiller municipal
GROUPE BAGNEUX CITOYENNE ET ASSOCIATIVE

TRIBUNE NON PARVENUE

FÊTE DES VENDANGES

Arts de rue • Concerts • 20 ans Si t'es môme











Face à l'augmentation des coûts de l'énergie, plusieurs dispositifs existent pour vous aider :

- Le **chèque énergie** est une aide de l'État est envoyée aux foyers éligibles directement au domicile. Versé à partir du 21 avril dernier, ce chèque dont le montant varie de 48 à 277 euros selon les revenus, pourra être utilisé jusqu'au 31 mars 2024. Aucune démarche n'est à réaliser, l'administration fiscale se charge de contacter les bénéficiaires.
- En complément du chèque énergie classique, une **aide exceptionnelle énergie**, versée par la Caisse d'allocations familiales, d'un montant pouvant aller jusqu'à 200 euros, peut vous aider à améliorer énergétiquement votre logement ou changer votre système de chauffage. Comme pour le chèque énergie, cette aide exceptionnelle pourra être utilisée jusqu'au 31 mars 2024. (Informations sur chequeenergie.gouv.fr)
- La région Île-de-France propose également un "**Coup de pouce énergie**" d'une valeur de 250 euros. Cette aide ponctuelle est destinée aux ménages dont le revenu fiscal est inférieur ou égal à 60 % du salaire médian annuel (par exemple 14 802 euros pour une personne seule et 35 525 euros pour un couple avec trois enfants). Afin de connaître votre éligibilité à cette aide et en faire la demande, rendez-vous sur le site iledefrance.fr

Si vous souhaitez être accompagné pour tester votre éligibilité et vous inscrire sur le site, la Ville propose de vous aider dans vos démarches. Vous pouvez ainsi vous rendre aux permanences du Centre communal d'action sociale (CCAS) à l'Hôtel de Ville (57 avenue Henri-Ravera), muni de votre dernier avis d'imposition.

Informations sur bagneux92.fr



L'HÔTEL DE VILLE OUVERT LE SAMEDI MATIN

Depuis le 9 septembre, l'accueil et le service population - état civil de l'Hôtel de ville sont ouverts le samedi matin de 9h à 12h. Vous devez prendre rendez-vous pour les démarches d'état-civil au 01 42 31 60 00 ou 01 42 31 60 10 sauf pour des demandes d'actes, légalisation de signature et certifications. Les cartes nationales d'identité et passeports peuvent également être retirés mais par prudence n'attendez pas le dernier moment. Recensement citoyen et inscription sur les listes électorales peuvent se faire à tout moment de chez vous ! Attention, la mairie est fermée pendant les vacances scolaires et les veilles de jour férié. La liste des samedis fermés est disponible sur notre site bagneux92.fr.

ADMINISTRATION

L'AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

Afin de vous aider financièrement à supporter les dépenses de la rentrée, la Ville de Bagneux propose une Allocation Rentrée Scolaire (ARS), en complément de celle versée par la Caisse d'allocations familiales, aux familles ayant un quotient familial à jour, inférieur ou égal à 800 euros. Les demandes doivent être réalisées :



- du 9 au 20 octobre pour les quotients familiaux jusqu'à 400 euros
- du 23 octobre au 3 novembre, pour les quotients familiaux jusqu'à 800 euros.

L'aide se monte à 38 euros pour les élèves de maternelle, 50 euros pour les élèves en élémentaire et 92 euros pour les collégiens et lycéens.

Pour bénéficier de l'ARS il faut habiter Bagneux, avoir un enfant scolarisé dans un établissement scolaire de la ville ou un collège extérieur pour suivi d'une option non assurée sur la Ville, un lycée d'enseignement général, technique, professionnel ou une section d'enseignement spécialisé dans une commune extérieure.

AIDE

UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF DANS LE CENTRE-VILLE

Jeudi 12 octobre, rendez-vous est donné pour présenter un projet innovant d'habitat participatif dans le secteur Blanchard-Croizat-Fortin. Une première pour Bagneux, qui s'inscrit pleinement dans la volonté de la Ville d'associer les habitants à la construction de la ville de demain.



Le Temps sur mesure, quartier issu de l'Appel à projet Inventons la métropole du Grand Paris, se construit pas à pas. S'étendant sur 1,8 hectare entre la rue Blanchard, le Carrefour Croizat et l'avenue Jean-Baptiste-Fortin, ce projet prévoit le réaménagement de cette entrée de ville, avec une programmation qui associe économie sociale et solidaire, production agricole, tiers-lieu dédié au bien-être et à la santé naturelle, offres de services de proximité et 370 logements. Outre des logements en accession et en locatif social, il sera proposé pour la première fois à Bagneux, de l'habitat participatif. Mais en quoi cela consiste-t-il ?

UN PROJET SUR-MESURE

"C'est une façon alternative d'accéder à la propriété : ce sont les futurs occupants qui imaginent ensemble leur immeuble, la disposition des appartements, des espaces communs, l'agencement de l'appartement qu'ils veulent habiter, avec l'accompagnement technique de l'opérateur du Temps sur mesure, le groupe Lamotte, la Ville et nous-mêmes, explique Rabia Enckell de Courtoisie urbaine, acteur de l'habitat participatif, qui va accompagner les futurs résidents dans la construction de ce projet. "Cela n'a vraiment rien à voir avec un modèle classique de logements, car il tient compte des particularités des uns et des autres, c'est un projet qui se construit ensemble, sur-mesure, mais chacun chez soi", ajoute-t-elle. Les futurs occupants participent au jury de sélection de l'architecte et puis conçoivent, dans le dialogue, l'intérieur de leur résidence sans plan initial.

Elle sera construite rue Blanchard, à côté du beau pavillon du tiers-lieu des Simones. Jeudi 12 octobre, une réunion publique visera à présenter le projet, son fonctionnement et à inscrire les personnes qui souhaitent faire partie de cette nouvelle aventure immobilière. Les personnes intéressées se réuniront ensuite une fois par mois, dès le mois de novembre, pour concevoir le projet.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

"Il est important que le groupe s'entende bien, car il faut se mettre d'accord sur beaucoup de choses, comme les parties communes mais aussi les règles de vie dans la

résidence, témoigne Sylvain Naudeau, résident de L'Arche-en-l'île, un habitat participatif livré en 2018 à l'île Saint-Denis (photo). L'avantage de ce type de logement, c'est que l'on connaît d'emblée ses voisins, que l'on peut choisir l'agencement de son appartement. Moi par exemple j'ai demandé une mezzanine car j'avais des hauts plafonds. En commun, nous avons une buanderie, une salle conviviale et une chambre. Celle-ci peut être utilisée par chacun des résidents qui accueille provisoirement un membre de sa famille."

Le projet balnéolais reste entièrement à construire. Son devenir est dans les mains des futurs résidents.

● Sandra Deruère

● Réunion publique jeudi 12 octobre à 19h, salle Caillat (ancienne mairie, 1 rue de la mairie).
Inscription conseillée :
habitat.participatif.bagneux@gmail.com



Projet d'habitat participatif L'Arche-en-l'Île réalisé à l'Île-Saint-Denis (93).

Bagneux ça bouge

Adopté en conseil municipal, le Conseil local de la transition écologique (CLTE), nouvelle instance de démocratie participative, a pour but de co-construire les actions municipales en matière de transition écologique avec élus, services municipaux, partenaires de la Ville et habitants.

La Municipalité œuvre pour que le développement de notre ville profite à tous et soit respectueux de la nature et de la planète. Elle a à cœur de lier écologie et solidarité pour garantir à chaque habitant un cadre de vie agréable et sain.

Aujourd'hui, elle souhaite aller plus loin, en concertation avec les habitants, sur les enjeux de nature en ville, de déplacements, de modes de consommation etc.

Le CLTE tiendra sa première réunion le 18 novembre. Dans ces pages, nous vous proposons de revenir sur la soirée de lancement du CLTE qui s'est tenue le 8 juin 2023 lors du temps fort Bagneux ça bouge et fut l'occasion d'échanger sur les principales actions municipales réalisées et de recueillir les idées et envies des participants.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX, LES RESSOURCES

PARMI LES PRINCIPALES ACTIONS MUNICIPALES RÉALISÉES :

- ✓ Plantation d'une mini-forêt urbaine à la plaine de jeux Maurice-Thorez
- ✓ Zéro pesticide pour l'entretien des espaces verts
- ✓ Création du mail René-Rousseau, du square Lodovéo-Mongiat rue de la Fontaine, du Jardin des Lumières

ET À VENIR :

- ▣ Extension et réhabilitation de la friche des 3 mares et du parc Nelson-Mandela
- ▣ Végétalisation de la place Lucie-Aubrac
- ▣ Création du parc des Mathurins

À VOS SOUHAITS !

"Des espaces verts partout, dans les moindres espaces disponibles."

"Plus d'eau dans la ville : un lac, une rivière, des fontaines pour se rafraîchir."

"Récupérer l'eau de pluie dans le plus de lieux possibles."

"Créer des corridors écologiques."



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

PARMI LES PRINCIPALES ACTIONS MUNICIPALES RÉALISÉES

- ✓ Développement du réseau de géothermie
- ✓ Rénovations thermiques des bâtiments publics (écoles, gymnases...)
- ✓ Exigence de constructions à haute qualité environnementale inscrite dans la Charte de la construction et de la promotion

ET À VENIR

- ▣ Poursuite de la végétalisation des cours d'écoles
- ▣ Remplacement progressif de la flotte de véhicules municipaux par des véhicules propres
- ▣ Projet d'agriculture urbaine à Bagneux

À VOS SOUHAITS !

"Bannir autant que possible le béton et utiliser d'autres matériaux moins utilisateurs d'eau."

"La géothermie pour tous !"

"Isolation thermique de tous les logements."

"Plus de nature, d'arbres, de plantes vivaces, pour mieux respirer."



PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS ET LEUR QUALITÉ DE VIE

PARMI LES PRINCIPALES ACTIONS MUNICIPALES RÉALISÉES

- ✓ Création de deux ÉcoQuartiers
- ✓ Soutien à l'ouverture de nouveaux jardins partagés
- ✓ Lancement du Plan Vélo avec une commission dédiée

ET À VENIR

- ▣ Développement du réseau de voies cyclables
- ▣ Ouverture du Recyclab (Fablab et ressourcerie)
- ▣ L'arrivée du métro ligne 15

À VOS SOUHAITS !

"Vivre dans un environnement agréable, sans trop de voitures, en favorisant et en développant les transports publics."

"Pouvoir faire du vélo en toute sécurité."

"Créer des rues piétonnes, des chemins en terre, des aires de stationnement naturelles."

"Créer des espaces de vie comme les tiers-lieux où on peut boire un verre, partager, participer à des ateliers, à des animations."



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDAIRE, CONSOMMATION RESPONSABLE

PARMI LES PRINCIPALES ACTIONS MUNICIPALES RÉALISÉES

- ✓ Soutien aux Simones, un tiers-lieu pour vivre mieux
- ✓ La Charte Ville Handicap
- ✓ Heures d'insertion professionnelle sur les chantiers de la ville

À VENIR :

- ▣ Ouverture d'une épicerie sociale et solidaire
- ▣ Création d'un café solidaire place Lucie-Aubrac
- ▣ Extension du centre municipal de santé Louis-Pasteur

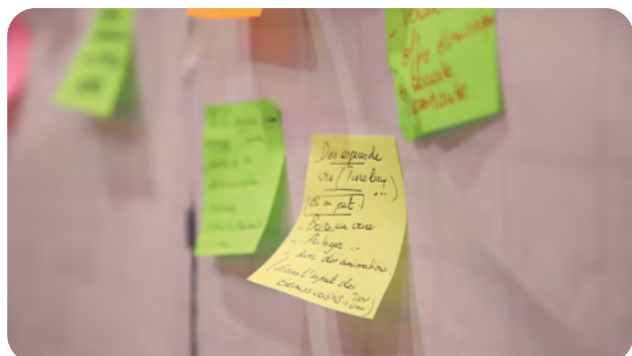
À VOS SOUHAITS !

"Avoir accès à des soins de qualité et de proximité"

"Faciliter la vie sociale et la convivialité"

"Consommer responsable (bio, local, vrac, végétal)"

"Plus d'entraide entre voisins"





RÉCUPÉRER, RECYCLER ET RÉUTILISER



Le chantier de la Recyclerie a débuté cet été, dans un hangar situé sur le terrain jouxtant le gymnase Romain-Rolland. Ce projet, co-porté par la Ville et l'association Bagneux environnement, et financé par la Métropole du Grand-Paris et la Région Île-de-France, a pour objectif de créer un lieu éco-responsable et solidaire. Les Balnéolais, et les habitants des communes alentour, pourront y déposer des meubles, des objets de décoration, de l'électroménager... Ces objets se verront offrir une seconde vie : ils seront recyclés, réparés, réemployés afin d'être revendus à des prix solidaires. Durant les travaux de la recyclerie, qui se devraient se terminer début 2024, l'association Bagneux environnement prévoit d'organiser des chantiers participatifs avec les collèges environnants : enduit en terre crue, enseigne métallique et autres. En attendant son ouverture, il est possible de se rendre à la Petite ressourcerie, un lieu éphémère situé dans la cité des musiciens, dans le quartier Nord. Cet espace est une préfiguration de la future Recyclerie, et vous permet d'ores et déjà de vous investir dans la réduction des déchets en déposant les vôtres et en achetant des objets de seconde main.

i La Petite ressourcerie éphémère : 12 place Claude-Debussy
Ouvrte les 11 et 21 octobre de 13h à 17h,



QUELS ATELIERS POUR LES ÉLÈVES DE BAGNEUX CETTE ANNÉE ?

Mardi 12 septembre était organisé le forum Richesses de territoires à l'espace Léo-Ferré par le service municipal de l'Éducation. Cet événement annuel permet aux enseignants d'écoles primaires et de collèges, exerçant à Bagneux, de rencontrer des partenaires associatifs, culturels et municipaux, proposant un accompagnement dans la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs de l'Éducation nationale : culturel, citoyen, santé et avenir.

Lors du forum, environ 160 membres des équipes éducatives ont pu rencontrer 83 exposants présents sur 43 stands. Huit grandes thématiques étaient représentées : la culture, la citoyenneté, les sciences et technologies, l'environnement, la santé (avec le centre municipal de santé Louis-Pasteur, la Réussite éducative, Mission Handicap, l'association Perspectives et médiation), l'avenir (découverte des métiers avec la présence notamment de la RATP et de la Société du Grand Paris), les services de la Ville (sport, éducation, espaces verts, restauration, jeunesse, centres sociaux et culturels...). De quoi prévoir de beaux projets pour nos élèves tout au long de l'année !



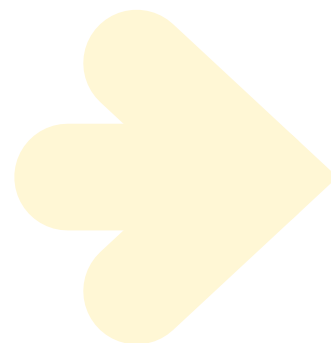
PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS



Envie de partager un bon moment entre amis de la nature et profiter de la biodiversité du coin ? Cela tombe bien, l'association "Habiter la porte d'en Bas, un quartier, la Ville" organise une balade thématique gratuite le **dimanche 22 octobre de 10h à 17h30**. La promenade s'articule autour du thème : qu'en est-il de la présence de l'eau et des zones humides au sein de notre territoire Vallée Sud - Grand-Paris ? Elle débute à Châtenay-Malabry, se poursuit dans les hauteurs de la Vallée-aux-Loups, continue à travers le bois de Verrières, et longe le Ru des Godets, affluent de la Bièvre, depuis sa source à Verrières-le-Buisson jusqu'au parc Heller à Antony. L'occasion pour les participants de découvrir la faune et la flore et de discuter des différents projets d'aménagement de la région.

Aller et retour en transports en commun, départ groupé place Dampierre et retour au niveau RER B Antony. Aucune difficulté, prévoir des chaussures adaptées. Pique-nique à apporter.

i Inscription obligatoire : habiterlaportedenbas@orange.fr
ou 06 82 41 32 42



La parole aux habitants



Les Balnéolais ont été nombreux à répondre à l'invitation de Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux et de l'équipe municipale, aux neuf rencontres organisées dans les différents quartiers de la ville, du 6 au 21 septembre. Celles-ci ont permis aux habitants de débattre des sujets qui les préoccupent et des projets de la ville. Voici quelques-uns des thèmes abordés lors de ces échanges.

JE SUIS PRIMO-ACCÉDANT, EST-IL POSSIBLE D'ÊTRE EXONÉRÉ DE LA TAXE FONCIÈRE ?

En 2021, notre conseil municipal a mis en place une exonération partielle de cette taxe sur les propriétés bâties nouvelles, à hauteur de 40 % de la base imposable, à compter du 1^{er} janvier 2022. Elle s'applique automatiquement pendant deux ans, à compter du mois de janvier suivant l'année d'installation. En 2023, Bagneux a aussi choisi de ne pas du tout augmenter la taxe foncière. Le Parlement a, lui, voté une augmentation de 7,1 %.

LE PRIX DES ACTIVITÉS SPORTIVES MUNICIPALES A CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ, POURQUOI ?

La Ville a aligné le calcul du quotient familial municipal sur celui de la Caisse d'allocations familiales et revu la politique tarifaire de ses activités, qui était très basse. Mais la progressivité était trop rapide et certaines personnes se sont retrouvées à payer parfois le double que précédemment. Nous allons donc redélibérer au prochain conseil municipal pour régler ce problème. Aucun prélèvement ne sera fait avant.

LA PLACE DES MÉTROS EST TRÈS MINÉRALE, EST-IL PRÉVU DE LA VÉGÉTALISER DAVANTAGE ?

L'aménagement de la place n'est pas terminé. À terme, la végétation représentera près de 50 % de sa surface. Comme il est impossible de planter au-dessus du tunnel de la ligne 4, cet espace sera réservé à

l'événementiel et à un nouveau marché. En plus des îlots végétalisés déjà aménagés, trois jardins de pluie vont être créés à l'ouest de la gare fin 2023, avec différentes essences (frênes, saules, aulnes...). De grands arbres de haute tige viendront s'ajouter pour créer une canopée à la sortie de la gare de la ligne 15 du Grand Paris Express. Au total, ce sont 133 arbres qui seront plantés, pour une surface végétalisée de 2 500m².

QU'EN EST-IL EN MATIÈRE DE TRANSPORTS DANS LE QUARTIER SUD ?

La Ville et Île-de-France Mobilité discutent actuellement pour trouver des moyens de relier la ligne 4 du métro à la colline des Mathurins. La municipalité réclame aussi que la fréquence des bus soit augmentée, notamment pour le 188 et le 391, pour revenir à ce qu'elle était avant Covid. Avec le plan vélo 2022-2028, la commune améliore la qualité des pistes cyclables et développe l'offre de stationnement. Dans le parc urbain François-Mitterrand, qui sera agrandi de 2,5 hectares aux Mathurins, il y aura la possibilité d'aménager une piste cyclable sécurisée pour offrir un lieu de vie et de détente aux familles.

QUE FAIT LA VILLE POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE COMMERCES DE BOUCHE ?

Avec l'aide de Vallée Sud - Grand Paris, dès que nous le pouvons, nous préemptons des locaux pour aider l'installation de ce type de commerces. Mais il faut trouver des porteurs de projet solides. Dans la ZAC Blanchard, au centre-ville, il est prévu un commerce de 300 m² en rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble de logements. Un supermarché Auchan va ouvrir en décembre place Lucie-Aubrac. En revanche, c'est avec colère que la Ville a appris la fermeture de celui de la rue Turin, contrairement aux engagements pris. Elle a insisté pour qu'un repreneur soit trouvé rapidement afin de ne pas pénaliser les gens du quartier.





OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, le mois d'octobre est consacré à l'information et à la prévention du dépistage du cancer du sein. La campagne nationale Octobre rose permet de rappeler que le meilleur moyen de lutter contre ce cancer, le plus fréquent et le plus meurtrier chez la femme en France, est de réaliser régulièrement une mammographie de dépistage. Le taux de survie à cinq ans pour ce cancer détecté à un stade précoce est de 99 %.

Les femmes entre 50 et 74 ans bénéficient d'un dépistage gratuit tous les deux ans. Elles y sont invitées par courrier et peuvent réaliser une mammographie avec un radiologue agréé dans le centre de radiologie de leur choix. Une relecture de la mammographie par un second radiologue est réalisée dans les locaux du site des Hauts-de-Seine. En France, 47,7 % des femmes participent au dépistage du cancer du sein. L'objectif national est d'atteindre les 70 % de participation de la population concernée. 27 communes des Hauts-de-Seine ont mené des actions de sensibilisation auprès des habitants à l'occasion d'Octobre rose 2022. Cette année, la Ligue contre le cancer a été présente à Bagneux le **27 et 28 septembre** lors de la venue de la Caravane solidaire et le **5 octobre au marché Léo-Ferré de 9h30 à 12h**.



3, 2, 1, À VOS POUBELLES !

Les inscriptions pour la sixième saison du Défi 0 déchet, organisé par Vallée Sud-Grand-Paris sont lancées ! Vous avez jusqu'à novembre pour vous inscrire à ce challenge qui vous accompagne pendant sept mois, afin d'apprendre à réduire la quantité de déchets que vous produisez et trouver des solutions alternatives à appliquer au quotidien. Deux profils d'inscription sont proposés, candidat et riverain, en fonction de votre possibilité d'implication. Des ateliers mensuels sont proposés dans chaque commune de Vallée Sud-Grand Paris, au cours desquels les participants apprennent et échangent sur des astuces écologiques : cuisine, produits ménagers et cosmétique faits maison, recyclage...

i Inscrivez-vous dès maintenant sur zerodechet@valleesud.fr



PASSIONNÉ•ES DE LECTURE ?



"S'il y a un goût facile à partager c'est celui de la lecture". L'association Lire et Faire Lire 92, sous l'égide de l'association nationale du même nom, recherche des bénévoles pour grossir ses rangs de lecteurs et lectrices. Les membres se rendent dans les écoles maternelles de la Ville sur le temps scolaire afin de lire des histoires aux enfants. Au programme : partager le plaisir de la lecture dans un moment intergénérationnel et les encourager à découvrir l'univers des livres. À vous de lire !

i Gérard Erbin 06 09 80 40 01 agensta92@gmail.com

COUP DE POUCE SCOLAIRE

Les élèves balnéolais en difficulté scolaire peuvent bénéficier du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), financé par la Caisse d'allocations familiales, et organisé au sein des centres sociaux et culturels Jacques-Prévert et de la Fontaine Gueffier. Ces ateliers de soutien ont pour but d'enseigner à l'élève des techniques de méthodologie d'apprentissage afin qu'il devienne autonome et de l'accompagner, avec sa famille, grâce à des réunions régulières pour favoriser la réussite scolaire. Le CLAS a également pour objectif de proposer des temps de découverte et d'ouverture culturelle. Les élèves de primaire sont orientés vers ce dispositif par les directeurs d'établissements scolaires. Les collégiens et lycéens doivent se porter volontaires.



i CSC Jacques-Prévert : 12 place Claude-Debussy, 01 46 56 12 12
i CSC de la Fontaine Gueffier : 1 place de la Fontaine Gueffier, 01 47 40 26 00



INAUGURATIONS

En octobre, deux inaugurations concernant deux programmes majeurs de la ville vont avoir lieu. **Mercredi 11 octobre à 18h** aura lieu l'inauguration de la résidence Émergences et la pose de la première pierre du bâtiment Signal, situés dans la **ZAC ÉcoQuartier Victor-Hugo**, à la sortie du métro Lucie-Aubrac. L'ensemble immobilier G3 sera livré pour fin 2025. Il accueillera 346 logements, privés, intermédiaires et sociaux, mais également des commerces, des équipements municipaux (le centre social et culturel Jacques-Prévert et les Studios de musique de la Chaufferie y seront déplacés), un pôle médical, un espace de coworking. Le choix de la maîtrise d'œuvre et du projet architectural a fait l'objet, en 2018, d'un jury citoyen (jury tripartite composé de la Ville, du collège Joliot-Curie et des habitants, et de la SADEV 94 aménageur du site) dans le cadre de la consultation architecturale du lot.

Mercredi 18 octobre à 18h se déroulera l'inauguration de la première phase du projet urbain O'Mathurins, qui a été livré le 15 mars dernier. Ce nouveau site est structuré par de nouvelles voies. La rue Simone-Veil relie les deux points d'entrée du site, c'est-à-dire la rue de la Fontaine à l'Ouest et la rue des Pichets à l'Est et comporte deux bandes cyclables. La voirie secondaire, rue Gisèle-Halimi, desservira entre autres le futur lycée. La circulation sur ces voies est limitée à 30km/h. Une friche écologique a été conçue comme un espace de nature sanctuarisé. Celle-ci est réalisée en lien avec l'écologue des propriétaires et a une visée pédagogique, tout en préservant la majorité de son emprise de la présence humaine.

RÉUNION D'INFORMATION

Une réunion sur la résidentialisation des bâtiments Chopin et Prokofiev de la cité des Musiciens aura lieu **lundi 9 octobre à 19h, à l'école Joliot-Curie**.




NOUVEAUX HABITANTS, VENEZ NOUS RENCONTRER !



© Claude Sevelle

Vous venez d'emménager à Bagneux ? Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux, et l'équipe municipale vous accueillent **samedi 14 octobre 2023 de 10h à 12h à l'espace Léo-Ferré (15 rue Charles-Michels)**. L'occasion pour la municipalité de partager avec vous les valeurs de Bagneux, ville populaire, festive et innovante.

Au sein de cet espace convivial, vous trouverez plusieurs îlots représentant un quartier de la ville, où vous pourrez découvrir les structures qui s'y trouvent, les grands projets, les centres d'intérêt. Les agents municipaux vous présenteront les événements récurrents de Bagneux, les rendez-vous festifs, sportifs et culturels. Vous pourrez rencontrer les différents services de la Ville (petite enfance, culture, sport, citoyenneté, éducation...) mais également les structures balnéolaises (Plus Petit Cirque du Monde, la médiathèque Louis-Aragon, la ludomobile, la Maison de la musique et de la danse, la Maison des arts...). Un coin des enfants sera mis en place afin de permettre aux parents de s'informer tranquillement.


 Inscriptions sur bagneux92.fr



FORUM SANTÉ JEUNE

Sexualité, addictions, alimentation, cyberviolence, gestes de secours, bien-être... Tous ces sujets seront abordés à l'occasion du Forum santé jeunes, organisé par le Foyer

des jeunes travailleurs, avec le concours du centre municipal de santé Louis-Pasteur et le service jeunesse et le soutien du Département des Hauts-de-Seine, de l'Agence régionale de santé et du Commissariat général à l'égalité des territoires. Si vous avez entre 16 et 30 ans, n'hésitez pas à vous y rendre pour poser toutes les questions que vous souhaitez concernant votre santé, parmi les stands proposés par les structures municipales ou des associations.

 Vendredi 6 octobre de 19h à 21h au Foyer des jeunes travailleurs, 16 avenue Victor-Hugo





INFOS TRAVAUX

Travaux RTE

Le renforcement de l'alimentation électrique entre les transformateurs d'Arcueil et de Clamart, avec la pose d'un réseau très haute tension s'étendant sur 2 250 mètres linéaires sur le territoire de Bagneux, se poursuivent. Les travaux seront menés jusqu'au 15 novembre rue des Meuniers en trois phases : tout d'abord entre l'avenue Aristide-Briand (RD 920) et la rue Charles-Michels, puis entre les rues Charles-Michels et Robinson et enfin entre la rue de Robinson et l'avenue Louis-Pasteur. Ces portions seront totalement fermées à la circulation et au stationnement pendant la durée des travaux. Des déviations seront mises en place pour permettre la circulation des véhicules.

Travaux d'assainissement

Vallée Sud – Grand Paris va faire procéder à des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées et pluviales sur 4 voies : avenue de Stalingrad, rue Jean-Marie-Naudin et rue du Colonel Fabien jusqu'au 22 décembre. Les travaux seront réalisés par phase avec la fermeture de tronçons de rues et la suppression du stationnement à l'endroit des travaux. Des interventions de même type seront réalisées rue Charles-Michels jusqu'au 31 octobre. Des déviations permettront la circulation des véhicules.

Travaux sur le réseau électrique

Enedis va procéder à des travaux d'extension de son réseau haute tension rue de la Sarrazine jusqu'au 7 octobre et rue du Port-Galand jusqu'au 21 octobre. La circulation sera maintenue en alternance, des places de stationnement seront neutralisées à l'endroit des travaux.

Avenue du Victor-Hugo

Des travaux seront menés du 9 au 20 octobre par le Département des Hauts-de-Seine, pour rénover la couche de roulement, réaliser un nouveau marquage au sol et câbler les feux tricolores. Un alternat de circulation sera mis en place et des places de stationnement seront neutralisées, pendant la durée des travaux.

vie de la ville



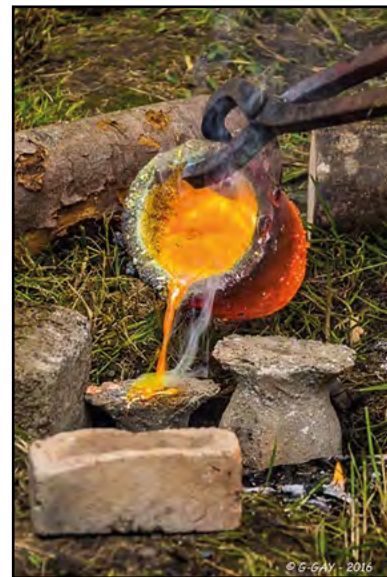
ESSAYEZ-VOUS À LA SCULPTURE AVEC ART MATURE

L'association Art Mature organise **un stage d'initiation à la sculpture en fonte de bronze les week-ends du 21/22 et 28/29 octobre de 9h à 17h.**

Les séances seront conduites par Noufou Sissao, dirigeant de la Fonderie ArtCulture à Dourdan (Essonne). Il apprendra aux participants à utiliser la cire perdue, une méthode traditionnelle africaine, dans le but de réaliser une sculpture de 15 cm de hauteur en bronze véritable.

Les cours sont ouverts aux débutants et se dérouleront dans les locaux d'Art Mature au 65 rue Alphonse-Pluchet à Bagneux.

i Inscription obligatoire : bureau@artmature-bagneux.fr ou au 06 07 26 67 66.



COUP DE PINCEAU



L'association Bagn'Arts organise un atelier de dessin avec modèle vivant le dimanche matin une fois par mois. Les cours sont assurés par un professeur de dessin et s'adressent aux adultes de tous niveaux, les débutants sont les bienvenus. Ils se dérouleront dans les locaux d'Art Mature au 65 rue Alphonse-Pluchet à Bagneux.

Le tarif adhésion pour l'année 2023-2024 est de 20 euros, plus 20 euros supplémentaires par séance. **Les premiers cours sont prévus dimanches 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre de 10h à 12h30.**

i Inscriptions et renseignements auprès de Pascal (06 45 10 11 46) ou Brigitte (06 79 18 82 40) ou association.bagnarts@gmail.com

SUR L'AGENDA

► MARCHÉ NOCTURNE

Vendredi 6 octobre, de 16h à 22h
Place Dampierre

► COUPE DU MONDE DE RUGBY

La section rugby du Club olympique multisport de Bagneux poursuit la diffusion des matchs à 21h au stade Port-Talbot :

- * Vendredi 6 octobre : France - Italie
- * Samedi 14 octobre : quart de finale
- * Dimanche 15 octobre : quart de finale
- * Vendredi 20 octobre : première demi-finale
- * Samedi 21 octobre : deuxième demi-finale
- * (Vendredi 27 octobre : match pour la 3^e place si équipe de France)
- * Samedi 28 octobre : finale

► SPORTS

- * Sélection régionale de haut niveau Île-de-France de taekwondo

Samedi 7 et dimanche 8 octobre, de 8h à 18h

Halle des sports Janine-Jambu

- * Journée rugby au féminin

Samedi 14 octobre

Stade Port-Talbot

► CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 10 octobre à 20h

Espace Léo-Ferré

► COMMÉMORATIONS

- * Massacre du 17 octobre 1961
- Mardi 17 octobre à 18h30

31 avenue Paul-Vaillant-Couturier

- * Martyrs de Châteaubriant

Vendredi 20 octobre à 18h30

Stèle du rond-point des Martyrs de Châteaubriant

Le fair-play toujours indispensable

Les valeurs du sport trouvent une nouvelle fois leur incarnation dans les seize personnes nommées aux Challenges du fair-play de l'Office balnéolais du sport (OBS), organisés par son responsable, Yves Bozon et les bénévoles du jury, tout au long de l'année. Les prix seront remis le **vendredi 13 octobre à l'espace Léo-Ferré à partir de 20h15.**

Depuis 2004, ces challenges récompensent chaque année des acteurs du sport balnéolais dont l'engagement, sur et en dehors des terrains, contribue à la mise en avant des valeurs de tolérance, d'entraide, de solidarité et de lutte contre les discriminations. "C'est un clin d'œil pour ces personnes engagées qui font rayonner tout cela au-delà des résultats sportifs, explique Josyane Combes, présidente de l'association. Pour l'OBS qui a toujours souhaité donner de la force à de telles valeurs, les Challenges traduisent tout ce que l'on fait durant l'année dans les écoles et les structures sportives."

Durant la soirée, un film projettera, grâce à la voix et la présentation des différents lauréats, la définition plurielle que l'on peut donner du fair-play. Un spectacle de gymnastique rythmique ponctuera le milieu de la soirée, qui se clôturera sur un show de breakdance.

PROMOTION 2023



PRIX HENRI-RAVERA
ATTITUDE FAIR PLAY

Nommé-e-s
Hager MUSTAPHA
Christian HAMOUCHE



PRIX JANINE-JAMBU
ATTITUDE FAIR PLAY

Nommé-e-s
Philippe JULLIOT
Fabrice SAVARIT



PRIX DIDIER BERNARD
ESPRIT SPORTIF

Nommé-e-s
Tiguida KONATÉ
Abdoul TAMBADOU



PRIX BERNARD COUMBA
CARRIÈRE SPORTIVE

Nommé-e-s
Mustapha BIDANESSY
Vincent COURTY



PRIX FRANÇOIS RONDEL
CARRIÈRE DE DIRIGEANT

Nommé-e-s
Kissaina BORDELAIS
Monique GIRARD



PRIX MICHEL PAUTRAT
CARRIÈRE D'ÉDUCATEUR

Nommé-e-s
Pascal ANDRÉ
Arthur NJEIM
Selimane DIAKHO



PRIX MARIE-AGNÈS MANGA
PRIX SPÉCIAL DU JURY

Nommé-e-s
Olivier REBENA



PRIX MARTINE GRÉCO
CITATION SPÉCIALE

Nommé-e-s
Gaëlle PERCHERON
Loane SAPOR



À la découverte des "Bozos, peuple de l'eau"

Pour inaugurer la saison 2023-2024 sur le thème de l'eau-terre-feu, la Maison des arts présente, du 13 octobre au 29 décembre, une exposition intitulée "Les Bozos, peuple de l'eau". Fascinant !

"Si tu cherches un bozo, il faut te rendre au bord des cours d'eau", dit-on généralement au Mali. Vivant principalement dans ce pays d'Afrique de l'ouest, au bord des fleuves (Niger, Bani, Jaka) et aux abords des lacs intérieurs (Delta du Niger, Lac Débo), les Bozos, appelés "maîtres du fleuve", sont nés pêcheurs et vivent dans de simples huttes avec leurs familles. Selon la légende, ils seraient les descendants de Faro, personnage mythique, esprit de l'eau et créateur du monde. L'histoire de ce peuple fascinant a commencé avec un pêcheur bozo, Toboji Canta, enlevé par les génies de la brousse. Lors de sa captivité, il croise un nain des buissons qui lui enseigne l'art de la marionnette, dont il transmet les ficelles, à son retour au village. Ainsi est née la légende

des Bozos, célèbres pour leur relation profonde et vitale avec l'eau mais reconnus aussi comme les premiers à pratiquer des défilés de grandes marionnettes (sogow) et de masques sur leurs pirogues, accompagnés de batteurs de tambours. Aujourd'hui, les fêtes des masques appelés "do bò" continuent de perpétuer ces traditions et de représenter des moments importants de la vie sociale. Ainsi, à travers ces manifestations, les Bozos célèbrent leurs origines et leur relation avec les animaux de l'eau et de la terre. "C'est une exposition originale, avec des pièces d'art magnifiquement réalisées, des objets artisanaux traditionnels et des instruments de musique, note Nathalie Pradel, commissaire d'exposition. Car les Bozos sont des pêcheurs mais également des artistes. Aujourd'hui leur mode de vie unique et leurs traditions sont menacés par l'assèchement du fleuve. Cette exposition permet aux visiteurs d'apprécier leur créativité, leur rapport au monde animal et aussi de se questionner sur notre propre rapport à notre environnement".

Ainsi, cette exposition, déclinée à la Maison des arts, du 13 octobre au 29 décembre, est également l'occa-



sion de comprendre les dangers et problématiques qu'affrontent les Bozos et qui met à mal leur avenir et leur identité culturelle : le manque de ressources, la migration, les changements climatiques, le tourisme de masse, l'urbanisation...

VISITE, ATELIERS, JEUX ET CRÉATION

En parallèle de l'exposition, des ateliers interactifs et des visites guidées sont également proposés pour offrir une expérience éducative et immersive aux visiteurs de tous âges. Des parcours, des jeux, des questions, des vidéos, des ateliers de dessin, atelier de fabrication de masques (pour les familles) permettront de s'éveiller à une pratique artistique mais aussi découvrir d'autres cultures et développer une réflexion critique, comme les effets de la globalisation sur les cultures traditionnelles. Une histoire et une source de réflexion passionnante sur notre rapport à l'environnement, aux autres et à nous-mêmes.

i Exposition "Les Bozos, peuple de l'eau", du 13 octobre au 29 décembre.
Vernissage : samedi 21 octobre à 11h.
Maison des arts, 15 avenue Albert-Petit

EXPOSITION

Du 15 octobre au 20 décembre 2023



50 ans - 50 photos

Grilles du parc Richelieu - avenue Gabriel-Péri

Photo Club de Bagneux



EXPOSITION SUR LES GRILLES DU PARC RICHELIEU

Avec le Photo club, qui célèbre cette année ses 50 ans d'existence, "Le temps qui passe", titre de leur dernière exposition à la médiathèque, semble s'écouler délicieusement. Pour cette association de photographes amateurs, néophytes et expérimentés, l'heure est toujours aux festivités artistiques. C'est ainsi que cette structure, fondée le 29 janvier 1973 par Gérard Augry - mis à l'honneur en début d'année par une belle exposition- s'exporte hors les murs, **du 15 octobre au 20 décembre, avec un finissage le 8 décembre**, pour offrir ses plus beaux clichés, tout le long des grilles du parc Richelieu, avenue Gabriel-Péri. "On a embarqué les adhérents sur divers projets, ce qui va leur offrir une visibilité dans un cadre unique et collectif", savourent ainsi Laurence Baud et Jennifer Cheron, photographes. "Ce sera une promenade artistique, il y aura du passage, et on pourra venir marcher, flâner et regarder les photos à n'importe quel moment de la journée, acquiesce Erwan Caro, autre photographe. Une vraie bulle artistique et de rêverie qui permettra d'offrir, avec la lumière du jour, différentes nuances et couleurs". "Il y en aura ainsi pour tous les goûts, ajoute le collectif présidé par Philippe Blanchard. Ce n'est pas un concours de technique. Tous les styles et toutes les sensibilités cohabitent. Nous privilégions la valorisation et l'échange. Le point d'entrée, c'est l'image". Un demi-siècle d'images et d'émotions, cela se fête et se regarde... avec délectation, et ce, jusqu'à la fin de l'année. Joyeux anniversaire !

PARC RICHELIEU

i photoclubdebagneux.fr

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À BAGNEUX

CRESCENDO

**TVA
RÉDUITE⁽¹⁾
à 5,5%**

**PRIX
MAITRISÉS⁽²⁾**

Du studio au 5 pièces duplex

Terrasse, jardin privatif, balcon ou loggia pour tous



01 87 520 420
interconstruction.fr



(1) TVA à taux réduits de 5,5% pour certains appartements (lots disponibles auprès de nos conseillers) : sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies-III-2° du Code Général des Impôts soient remplies (notamment résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter - détails auprès de nos équipes commerciales). Valable pour les logements situés dans des quartiers faisant l'objet d'une convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine ou situés à moins de 300 m de la limite de ces quartiers ou pour les logements situés, à la date de dépôt du permis de construire, dans les quartiers prioritaires de la politique de ville qui font l'objet d'un contrat de ville ou entièrement situés à la même date à une distance de moins de 300 m de ces quartiers ou intégrés à un ensemble immobilier partiellement situé à moins de 300 mètres et entièrement situé à moins de 500 mètres de la limite d'un quartier prioritaire de la politique de la ville faisant l'objet d'une convention de renouvellement urbain. La TVA à taux réduit s'applique, toutes autres conditions étant par ailleurs remplies, sous réserve du respect des plafonds de prix de vente retenus au titre du PSLA - (2) Voir conditions en espace de ventes auprès du conseiller commercial- INTERCONSTRUCTION - Siège social : 28, rue Escudier - 92772 Boulogne Billancourt Cedex - 6 12 004 051 RCS Nanterre - Architecte : ARCHITECTES SINGULIERS - Illustrateur : Mysis - Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. Document non contractuel. ibiza - 08/23



Que mangent les poules ?

Si tu ne le savais pas encore, la Ville de Bagneux héberge des poules au parc Richelieu. Elles s'appellent Bianca, Sophia, Nora, Rousseta, Nikita et Picota.

Si tu en as envie, tu peux aller leur rendre visite avec tes parents. Tu peux même leur donner à manger en laissant de la nourriture sur le petit meuble à l'entrée du poulailler.



Si tu n'as pas fini ton assiette, tu peux donner tes restes aux poules. Elles sont omnivores c'est-à-dire qu'elles mangent presque de tout :

- de la viande et même du poulet !
- des pâtes et du riz
- des fruits et des légumes... les épluchures, elles adorent ! (surtout la pastèque !)

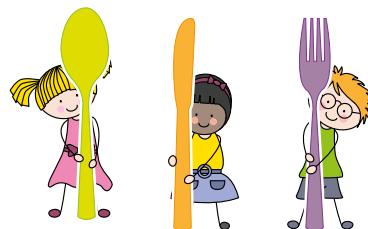


Attention, certains aliments sont quand même mauvais pour leur santé. Il ne faut surtout jamais leur donner :

- de poireau cru, de chou ou d'épluchures de pomme de terre
- du pain, trop salé pour elles !
- des bonbons ou autres sucreries

Cela te donnera peut-être envie de prendre une poule chez toi, mais n'oublie pas, une poule c'est comme un animal de compagnie, c'est pour la vie qu'il faut s'en occuper. Et si tu as envie de t'occuper de temps en temps des poules de la Ville, tu peux demander à tes parents de rejoindre les bénévoles qui en prennent soin.

**Recherche bénévoles pour participer à l'entretien du poulailler,
vous pouvez contacter virginiebp@orange.fr**



★ agriculture biologique ★ produits locaux ★ produits bio et locaux ★ AOP

LA SEMAINE DU GOÛT

DU 16 AU 22 OCTOBRE 2023

LUNDI 9 OCTOBRE	MARDI 10 OCTOBRE	MERCREDI 11 OCTOBRE	JEUDI 12 OCTOBRE	VENDREDI 13 OCTOBRE
MENU ORANGE Curry de volaille Purée de patates douces Mimolette ★ Orange	MENU BLANC Chou blanc vinaigrette Filet de colin à la crème Blé aux petits légumes Petit Suisse aromatisé ★	MENU ROUGE Tomates ★ à la mozzarella Rôti de bœuf frites (+ketchup) Compote fraise cassis ★	MENU JAUNE VÉGÉTARIEN Omelette Duo de carottes jaunes Emmental ★ Banane	MENU VERT Beignets de calamars au pesto d'herbes Épinards et boulgour Babybel chèvre Poire
LUNDI 16 OCTOBRE	MARDI 17 OCTOBRE	MERCREDI 18 OCTOBRE	JEUDI 19 OCTOBRE	VENDREDI 20 OCTOBRE
Coleslaw aux raisins Poulet au citron Petits pois Yaourt au citron ★	MENU VÉGÉTARIEN Salade mêlée Pâtes ★ à la Sicilienne (tomate, aubergine, basilic, mozzarella) Liégeois chocolat	Poisson du marché Riz ★ Fromage à tartiner aux noix Fruit	Rôti de porc / rôti de dinde Lentilles aux carottes Edam Pomme ★	Salade de sarrasin et crudités Sauté de bœuf Haricots verts Fromage blanc au muesli
LUNDI 23 OCTOBRE	MARDI 24 OCTOBRE	MERCREDI 25 OCTOBRE	JEUDI 26 OCTOBRE	VENDREDI 27 OCTOBRE
Salade iceberg au gouda Filet de hoki à la Grenobloise Poêlée de butternut Flan caramel	MENU VÉGÉTARIEN Nuggets de blé Duo de brocolis et chou-fleur Morbier Fruit	Spaghettis à la Bolognaise (+gruyère râpé) Croc lait ★ Fruit	Céleri râmolade Pilons de poulet sauce barbecue Quinoa et carottes Yaourt aux fruits	Tajine d'agneau Poêlée orientale Edam ★ Fruit
LUNDI 30 OCTOBRE	MARDI 31 OCTOBRE	MERCREDI 1 ^{ER} NOVEMBRE	JEUDI 2 NOVEMBRE	VENDREDI 3 NOVEMBRE
Salade d'endives aux raisins secs Carbonade flamande Pommes vapeur Petit suisse aux fruits	Carottes râpées et dés de Gouda Knacki de volaille (+ketchup) Purée de potiron Donut d'Halloween	FÉRIÉ	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte Gratin de légumes (épinards/feta) Fromage blanc ★ (+sucre)	Filet de colin sauce cubaine Semoule ★ Cantal Fruit

état civil

ILS SONT NÉS

- ▶ AMADA Islem
- ▶ DIABY Ben Moustapha
- ▶ DIOUM Awa
- ▶ DONZO Massiami
- ▶ ETOUPE NKEMBE Yann-Marko
- ▶ FARES Livio
- ▶ FAUMONT EGON Norah
- ▶ FRELET Maxence
- ▶ HADJOUJ Elya
- ▶ HÉRISSON GARNIER Nathan
- ▶ JOLLOIS Landry
- ▶ KOULIBALY Fatoumata-Binta
- ▶ KPOMASSI Elikia-Issa
- ▶ LAYA Waly
- ▶ NTEPPE Eliam
- ▶ OUAATCHANE Lina
- ▶ RAKOTOARIVELO VALOMANDA Maïa
- ▶ SALEK Leyla
- ▶ TADJINE Adam
- ▶ VALETTE Diane
- ▶ YAIMONDO WENGE Kiarah

ILS SE SONT MARIÉS

- ▶ IDALI Mehdi et HASNAOUI Samia
- ▶ JOACHIM Manuel et MOUTOUSSAMY Luciana
- ▶ KACOU Mossou et LOUIS Stelly
- ▶ LAV Thierry et RIOS JIMENEZ Gila
- ▶ MEZAR Mohamed et ADIL Hadjila
- ▶ REKIK Mohamed et SOUISSI Sirine
- ▶ TOUITOU Franck et DARDART Viviane

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- ▶ BARBESOLLE Philippe
- ▶ BEKOMBO EKWE Michel
- ▶ BEN ABDESLEM Abdelkrim
- ▶ BRICAUD Denise
- ▶ BRIET Jeannine, veuve ROUX
- ▶ CARPENTIER Marcel
- ▶ CAVART Simone, veuve NAMIA-COHEN
- ▶ CHARMONT Léone, veuve BAILLY
- ▶ COLLET Annie
- ▶ CONCHON Alain
- ▶ COUÉ Éliane, veuve LEROUGE
- ▶ DEVÈS Jean-Louis
- ▶ DONGMO Jeannine
- ▶ GHENASSIA Roger
- ▶ GOGUET André
- ▶ GUERROUT Mustapha
- ▶ GUYENOT Jacqueline
- ▶ LEWANDOWSKA Edwige, veuve ROSSIGNAC
- ▶ MARTINOVIC Catherine, veuve FOTIC
- ▶ MENOUE Sylvie
- ▶ PIERI Umberto
- ▶ PLAGNARD Claude
- ▶ ROUILLON Michel
- ▶ SLAMANI Djelloul
- ▶ WENDT Anouk
- ▶ YANGBA-ZOWE Rosette-Léonie
- ▶ ZIGNIN Évelyne, épouse VOLNIN



pharmacies de garde

Si la pharmacie indiquée est fermée, contactez le commissariat au 01 55 48 07 50 pour connaître la pharmacie ouverte ou rendez vous à la pharmacie principale de la Porte d'Orléans, 4 place du 25 août 1944, Paris 14, 01 45 42 27 27.

Dimanche 15 octobre

Pharmacie Galien Santé
11 rue de Turin
01 42 53 07 99

Dimanche 22 octobre

Pharmacie Pasteur
12 avenue Louis-Pasteur
01 46 65 89 15

Dimanche 29 octobre

Pharmacie de la Fontaine
4 place de la Fontaine Gueffier
01 45 46 21 13

Mercredi 1er novembre

Pharmacie des Bas Longchamps
1 centre commercial les Bas Longchamps
01 46 63 04 49

Dimanche 5 novembre

Pharmacie Koskas
1 avenue du Général de Gaulle
01 47 35 97 82

NOUVEAU À BAGNEUX

Un ruban de verdure dédié au bien-être



GREEN LINE

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AU CŒUR DE L'ÉCOQUARTIER O'MATHURINS

- Appartements spacieux et lumineux, du studio au 5 pièces duplex
- Balcon, loggia et terrasse privative
- Espaces partagés : terrasse potagère, rooftop et terrasse avec agrès sportifs intégrés...
- Transports : bus, RER B, métro L4 et future L15*
- Nombreux équipements : commerces et infrastructures scolaires



BNP PARIBAS
IMMOBILIER

o-mathurins-bagneux.fr

0 800 240 800

Service & appel
gratuits

* Sources : Google Maps et RATP Horizon 2025 - (1) TVA à taux réduit de 5,5% sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies III 2° a) et b) du Code Général des impôts soient remplies (notamment résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter - détails auprès de nos équipes commerciales). Valable pour les logements situés dans des quartiers faisant l'objet d'une convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine ou situés à moins de 300 m de la limite de ces quartiers ou pour les logements situés, à la date de dépôt du permis de construire, dans les quartiers prioritaires de la politique de ville qui font l'objet d'un contrat de ville ou entièrement situés à la même date à une distance de moins de 300 m de ces quartiers. La TVA à taux réduit s'applique, toutes autres conditions étant par ailleurs remplies, sous réserve du respect des plafonds de prix de vente retenus au titre du PSLA. Plafonds prix de vente 2023 : Zone A Bis : 5 502 €, Zone A : 4 168 €, Zone B1 : 3 338 €, Zone B2 : 2 914 €, Zone C : 2 548 € (Prix en euros HT par M² de surface utile). Renseignements et conditions disponibles en espace de vente ou sur www.logement.bnpparibas.fr. Prix en TVA 5,5% affichés au 03/07/2023. (2) Valable pour toutes les offres de Prêt à Taux Zéro émises pour l'acquisition de sa résidence principale neuve. Sous réserve de respecter les conditions fixées notamment par la loi de finances n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 pour 2016 et le Décret n° 2015-1813 du 29 décembre 2015 et par le décret n° 2022-1675 du 27 décembre 2022 relatif aux prêts ne portant pas intérêt consentis pour financer la primo-accession à la propriété et qui s'applique aux offres de prêts émises à compter du 1^{er} janvier 2023, liées à la localisation du logement, au fait de ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années précédant l'offre de prêt et au respect de conditions de ressources prévues par le dispositif. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Conditions disponibles auprès de nos équipes commerciales. Programme réalisé et commercialisé par BNP Paribas Immobilier Promotion - SAS au capital de 8 354 720 euros - RCS Nanterre n°441 052 735. Identifiant CE TVA : FR 35 441 052 735 - Siège social : 50 cours de l'Île Seguin - 92650 Boulogne Billancourt Cedex. Titulaire de la carte professionnelle n° 9201 2016 000 014 058 délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris Île-de-France. Sans détention de fonds. - Vente en l'état futur d'achèvement - Faculté de rétractation de 10 jours qui court à compter du lendemain de la présentation de la lettre notifiant le contrat de réservation aux réservataires (L. 271-1 du Code de la Construction et de l'Habitat). Architectes : Carta-Reichen et Robert & Associés - Illustrateur : Mysis - Illustration due à la libre interprétation de l'artiste. Non contractuelle. Appartements, balcons, loggias et terrasses vendus et livrés non aménagés et non meublés. Nombre, essences des arbres et détails du mode de mise en place sont donnés à titre indicatif, de façon non contractuelle. Médiateur : Medimmoconso - 3, avenue Adrien Moisan 78400 Chatou - contact@medimmoconso.fr - <http://medimmoconso.fr>. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr - Conception : - Septembre 2023

GRAND LANCEMENT À BAGNEUX

APPARTEMENTS DU STUDIO AU 5 PIÈCES



⁽¹⁾
**FRAIS DE
NOTAIRE
OFFERTS**

⁽²⁾
**OPPORTUNITÉS
ACCESSION
MAÎTRISÉE**

- ▀ Prestations de qualité
- ▀ Stationnements en sous-sol
- ▀ Terrasse ou loggia
- ▀ Aménagements paysagers à partager



SCANNEZ ICI
POUR PLUS
D'INFORMATIONS

01 86 21 73 82

lamotte.fr